



NON à la loi LOPMI !

STOP technopolice

Contre la Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur

La LOPMI, adoptée le 14 décembre 2022 prévoit d'augmenter de **15 milliards d'euros** le budget du Ministère de l'Intérieur.

La moitié de cet argent servira à la « transformation numérique » du ministère. A savoir élargir les champs d'utilisation de l'intelligence artificielle dans la vidéosurveillance, la création de cyberflics sur la toile mais aussi de policiers et gendarmes « augmentés » grâce à des exosquelettes, des drones, des caméras, et tout le toutim...

Les Robot-cops débarquent...

Mais ce n'est pas tout...

Gouverner c'est prévoir. Avec les nouvelles formes de contestation et sur un fond d'inflation et de restrictions de ressources (eau, électricité, air libre, retraites, chômage ...) et considérant les révoltes dans d'autres pays (Iran, Chine, ...), l'État s'attend à devoir défendre chèrement sa peau. C'est pourquoi Darmanin, avec cette loi, commande non seulement des millions de grenades lacrymogènes mais aussi tout un nouvel arsenal juridique qui permettra d'avoir la main beaucoup plus lourde en cas de débordement.

- Le grade d'OPJ devient plus accessible : hop, on peut mettre beaucoup plus de monde en garde à vue !
- Création des « assistants d'enquêtes » : hop on peut mettre plus de monde sur écoute. Avant il fallait demander l'autorisation à un procureur, mais ça c'était avant...
- Une occup' de fac ? On verbalise pour « intrusion dans un établissement scolaire ». Une manif qui s'éternise un peu ? On verbalise pour « entrave à la circulation », 500€ par tête, ça calme...
- Et si ça ne suffit pas, les préfets pourront déclarer des « états d'urgence locaux » les autorisant à mobiliser encore plus de pandores...

On est dans d'beaux draps

C'est vrai que c'était pas suffisant les centaines de personnes mutilées en manif, les maxi-enquêtes contre des militant.es, les drones qui verbalisent le moindre picnic...

Cette loi donne encore plus de moyens à l'État pour mater les rebellions à venir, ne le laissons pas faire !

Plus d'infos sur :

<https://halteaucontrolenumerique.fr/?p=1926>

<https://technoplice.fr/blog/loi-lopmi-surveiller-et-punir/>

<https://lenumerozero.mediaslibres.org/Loi-LOPMI-surveiller-et-punir-5967>